



**ALM ES SOLIDAIRE
EURO**

Rapport annuel

30 décembre 2016

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

ALM ES SOLIDAIRE EURO

RAPPORT DE GESTION

Identification de l'OPC	3
Politique d'investissement	5
Frais de gestion	10

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	11
Bilan Passif	12
Hors-Bilan	13
Compte de résultat	14

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	15
Evolution de l'actif net	19
Ventilation des souscriptions / rachats	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	21
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	22
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation par nature des créances et dettes	23
Complément d'information	24
Affectation du résultat	26
Résultats et autres éléments	27

Inventaire Détaillé	28
---------------------	----

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	29
---------------	----

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ES SOLIDAIRE EURO – FCPE SOLIDAIRE

(Code AMF : 990000076709)

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français géré par Agicam – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

Le fonds « ALM ES SOLIDAIRE EURO – FCPE SOLIDAIRE » classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro » a pour objectif de gestion de fournir une performance égale à son indicateur de référence diminué des frais de gestion à travers un investissement en OPC sur le marché actions de la zone euro. Le fonds étant un FCPE solidaire, une part de l'encours est consacrée au financement de projets solidaires en faveur de l'insertion et de l'emploi, de l'accès au logement social, de l'humanisme et du respect des droits sociaux.

L'indicateur de référence du FCPE est un indice composite : 92,5% Euro Stoxx, dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture + 7,5%. EONIA capitalisé.

L'indice Euro Stoxx rassemble plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro.

L'indice EONIA (Euro OverNight Index Average) est un indice représentatif du marché monétaire de la zone euro. Le taux EONIA reflète la moyenne des taux auxquels les principales banques implantées dans la zone euro se prêtent de l'argent au jour le jour. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne, et diffusé dans les pages financières des principaux quotidiens.

La gestion du fonds réside dans la sélection et le suivi d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne.

Pour atteindre l'objectif de gestion du fonds, le comité stratégique élabore un scénario macroéconomique central qui servira de point d'entrée au comité « multigestion » pour le déploiement et l'optimisation de l'allocation en OPC « actions » cible.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

Ainsi, le FCPE est principalement exposé au marché actions de la zone euro à travers de parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « actions de pays de la zone euro »

et/ou « actions françaises » à hauteur de 70% à 95% de son actif net.

5 à 10 % de l'actif du fonds est investi dans des titres émis par des entreprises solidaires agréées ou titres assimilés.

Le fonds pourra également être investi en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « actions des pays de l'Union européenne » et/ou « actions internationales » dans la limite de 10% de son actif net.

Le FCPE est investi à 10% maximum en produits de taux à travers des actions ou parts d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « monétaires » et/ou « monétaires court terme ».

Le FCPE pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion dont plus de 50% de son actif dans l'OPCVM « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR ».

Le fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est calculée en euro sur les cours de clôture de bourse de chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement du marché boursier des actions de pays de la zone euro sur lequel il est investi.

Risque important pour le FCPE non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : le fonds est investi entre 5 et 10% en titres solidaires non cotés, susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,63 % (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

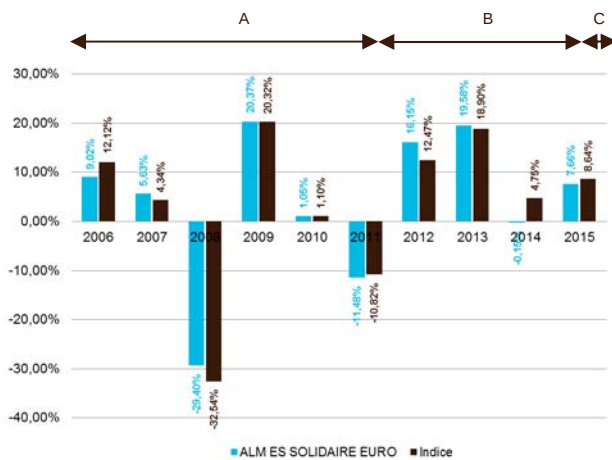
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des frais maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds.

Performances passées :



A : Indicateur de référence : Euro Stoxx + EuroMTS 3-5 ans

B : Indicateur de référence : 92,5% Euro Stoxx (dividendes non réinvestis) + 7,5% titres solidaires

C : Depuis le 18 septembre 2015 : indicateur de référence : 92,5% Euro Stoxx, (dividendes réinvestis, clôture) + 7,5%. EONIA capitalisé

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- le fonds ALM ES SOLIDAIRE EURO – FCPE SOLIDAIRE a été créé en 2001 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.

A compter du 18 septembre 2015, le fonds a modifié son objectif de gestion, son indicateur de référence et sa stratégie d'investissement.

Informations pratiques :

- **Dépositaire** : CACEIS BANK FRANCE
- **Teneur de compte** : désigné par l'entreprise
- **Forme juridique** : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FCPE et l'OPCVM « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR »** (règlement/prospectus/rapport annuel/documents périodiques) : Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques** notamment la valeur liquidative : Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.agicam.fr).
- **Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance** : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance.
Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
 - 1 membre, salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe, élu directement par les porteurs de parts ou désigné par le comité (ou le comité central) d'entreprise ou les représentants des diverses organisations syndicales,
 - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'Agicam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du fonds d'épargne salariale.

Ce fonds d'épargne salariale est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/02/2016.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Scénario macroéconomique

La croissance mondiale a nettement accéléré en fin d'année (3,1% au 3^{ème} trimestre) après un début d'année un peu faible (respectivement 2,2% et 2,6% au 1^{er} et 2^{ème} trimestre).

Aux États-Unis, la consommation privée a ralenti en début d'année malgré la solidité du marché du travail et la faiblesse des prix du pétrole, pour fortement rebondir par la suite. Le commerce extérieur a aussi été un important moteur de croissance au 3^{ème} trimestre. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait cependant rester bien inférieure à la moyenne historique en atteignant environ 1,7%.

En zone euro, l'activité s'est maintenue vers 1,5% toute l'année. L'économie espagnole est restée très dynamique (environ 3,2% de croissance annuelle) alors que l'Italie peine à accélérer (1,0%). En Allemagne, l'activité a ralenti en milieu d'année ; mais la croissance devrait tout de même rester à environ 1,8% en moyenne annuelle. En France, le PIB avait fortement progressé en début d'année (2,4% au 1^{er} trimestre) pour ensuite nettement ralentir, affecté par la faiblesse de la consommation. La croissance annuelle devrait à peine dépasser 1%.

En mars, afin de relancer l'inflation et le crédit au secteur privé, la BCE a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire : une baisse de ses taux directeurs, des opérations de refinancement à long terme des banques et une augmentation des achats obligataires à 80 Mds par mois, dont des titres de dette privée non bancaire. En décembre elle a prolongé le programme d'achat d'actifs delà de mars 2017, mais à un rythme réduit de 60 Mds par mois, jusqu'à la fin de l'année 2017 (au moins).

Après plusieurs mois de recul des prix, l'inflation est redevenue positive vers le milieu d'année et a atteint 1,1% en glissement annuel en décembre. Cependant, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est restée faible (0,9%).

Au Royaume-Uni, la croissance n'a pas montré de signe tangible de ralentissement depuis l'annonce du Brexit : le PIB a progressé de 2,3% au 3^{ème} trimestre. Au Japon, la croissance a été plus forte qu'attendue au premier semestre, mais devrait rester modeste sur l'ensemble de l'année (1%). En Chine, la croissance a temporairement ralenti au 1^{er} trimestre (4,9%) mais est repassée au-dessus de 7% sur le reste de l'année, grâce au dynamisme de la demande domestique. Le bilan est contrasté parmi les autres pays émergents : l'Inde enregistre toujours une croissance supérieure à 7%, la Russie semble sortir de récession ; mais l'économie brésilienne se contracte toujours.

Marchés financiers : performances positives des actions et des obligations

Les taux monétaires européens ont fortement baissé en début d'année, avec la baisse du taux de dépôt de la BCE à -0,40%. Depuis, ils se sont stabilisés sur des niveaux très négatifs. L'EONIA s'établit à -0,33% fin 2016 et l'Euribor 3 mois à -0,32%. Tout au long du 1^{er} semestre 2016, les taux longs ont baissé pour atteindre des points bas historiques au cours de l'été, en zone euro comme aux États-Unis. Cette tendance s'est inversée à l'automne et surtout après l'élection de Donald Trump, les marchés anticipant une politique monétaire moins accommodante, en réponse à l'accélération de l'inflation et l'assouplissement (éventuel) de la politique budgétaire américaine. La Fed n'a procédé qu'à une seule hausse de taux dans l'année (en décembre), mais a en effet durci le ton en décembre en indiquant 3 hausses pour 2017.

Les taux 10 ans américains, qui avaient atteint un point bas à 1,36% en juillet, sont fortement remontés en terminant l'année à 2,44%. La remontée des taux aux États-Unis a en partie entraîné les taux européens, mais dans une moindre mesure étant donné la politique monétaire toujours très accommodante de la BCE. Les taux 10 ans en France s'établissent ainsi à 0,68% fin 2016, après avoir baissé jusqu'à 0,10% en juillet ; les taux 10 ans allemands, négatifs tout au long du 3^{ème} trimestre, sont remontés à 0,21%. Cependant, cette

remontée n'a pas compensé la baisse du 1^{er} semestre : les taux longs européens enregistrent une baisse sur l'ensemble de l'année.

Ceci correspond à une hausse du prix des obligations : les performances obligataires sont donc positives en 2016 : l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans progresse de 3,9%. Les marchés boursiers ont été affectés en début d'année par les inquiétudes sur la croissance chinoise et la chute des prix pétroliers.

Après la levée de ces incertitudes, et malgré un calendrier politique chargé, les marchés américains ont fortement rebondi à compter du printemps 2016 et ont progressé jusqu'à la fin de l'année. Le S&P 500 affiche une performance annuelle de 15,3% (dividendes réinvestis, en euros). Les marchés européens n'ont rebondi que bien plus tard. Leurs performances sont donc plus modestes : les actions françaises ont progressé de 8,9% sur l'année, soit nettement plus que les actions européennes (4,1%), tirées à la baisse par la faible performance de la bourse italienne.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds ALM ES Solidaire Euro est en ligne avec son indice de référence sur l'année. A noter la bonne performance du fonds ALM Actions Zone Euro ISR qui constitue la poche actions.

En ce qui concerne la gestion du fonds ALM Actions Zone Euro ISR, l'explication est la suivante :

« L'année 2016 est une bonne année pour le FCP ALM Actions Zone Euro ISR que ce soit en relatif comme en absolu, puisque son indice de référence l'Eurostoxx dividende réinvesti, s'adjuge une performance de 4,15% pendant que le fonds lui, s'apprécie de 5,76%.

Et pourtant, sur les marchés actions l'année avait très mal démarré. Les facteurs qui avaient nourri les mouvements de baisse de l'été 2015, et qui s'étaient réactivés début décembre 2015, sont restés très prégnants sur les six premières semaines de 2016. La guerre des devises, avec notamment la crainte de voir la Chine procéder à une dévaluation significative du yuan, un nouveau repli des cours des matières premières, baril en tête, et la thématique crédit/liquidité, ont maintenu les marchés sous une pression intense à tel point que le 11 février, l'euro stoxx perdait 17% ! Les financières, les secteurs exposés à l'économie chinoise et toutes les entreprises ayant des bilans un peu tendus ont fait l'objet de dégagements très importants. Sur cette période le fonds a réussi à créer un peu de surperformance en étant sous-pondéré sur les énergéticiens qui appartiennent clairement au secteur des bilans tendus ainsi que sur l'automobile qui ressort indexé à l'économie chinoise (principalement les constructeurs allemands).

Le 11 février c'est un discours de la présidente de la FED Janet Yellen qui va stopper cette spirale baissière des taux et par là même des actions, en confirmant que la FED allait poursuivre la normalisation de sa politique monétaire. Les marchés ont pris ses déclarations comme un gage de la solidité de l'économie américaine. Le premier rebond du marché actions de l'année a alors pu se matérialiser tiré par les cours des matières premières et principalement celui du pétrole avec le Brent qui a gagné plus de 50%. Fort du discours de Mme Yellen qui allait selon nous changer la situation sur les marchés, le fonds a réinvesti rapidement sur le secteur pétrolier ainsi que dans la construction tout en restant surexposé sur les médias. Ces mouvements auront permis de capter le rebond du marché actions et même de l'amplifier puisque le fonds entre le 11 février et le 31 mai aura performé de 18,22% soit 1,5% de plus que l'indice.

Les choses se sont de nouveau infléchies avec la date fatidique du 24 juin et la victoire du camp du "Brexit" au Royaume-Uni. Sur les deux séances qui ont suivi, l'Eurostoxx a baissé de plus de 10%, emportant au passage les financières, la livre sterling et les taux. Le 10 ans allemand est ainsi passé en territoire négatif pour la première fois de son histoire. Mais finalement la mise en place du Brexit n'étant pas immédiate et ses effets négatifs étant repoussés de fait, le marché effacera ses pertes seulement 3 semaines après le vote. A la fin de cette période de doute sur l'avenir de la zone euro et de niveau historiquement bas des taux d'intérêt, nous avons décidé de repondérer les valeurs financières pour profiter de la pentification qui se créait et de vendre les valeurs immobilières.

La dernière phase de hausse des indices actions est intervenue au lendemain de la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis. Il n'a fallu que quelques heures pour que le marché se focalise sur le court terme et l'impact positif attendu sur la croissance des baisses d'impôts et des dépenses d'infrastructures annoncées par le candidat républicain. L'Eurostoxx s'adjugeait 7% sur le mois permettant à l'indice de finir l'année en territoire positif. »

(*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

3. Perspectives

Perspectives 2017 : accélération de la croissance et des prix.

L'excédent d'offre de pétrole devrait disparaître cette année, surtout après l'accord de l'OPEP pour modérer la production jusqu'en mai, permettant une stabilisation des prix entre 55-60 dollars le baril.

L'inflation d'ensemble devrait de ce fait rejoindre, puis dépasser l'inflation sous-jacente (actuellement à 0,9% en zone euro et 2,1% aux Etats-Unis). En moyenne annuelle, elle gagnerait plus d'un point, pour atteindre 1,5% en zone euro et 2,5% aux Etats-Unis. L'accélération de la croissance mondiale fin 2016 lui donne un effet d'acquis favorable pour 2017 : elle devrait atteindre 3%, après 2,4% en 2016.

Les Etats-Unis devraient renouer avec une croissance annuelle d'environ 2,5% et la Chine ralentir à peine, vers 6,5%. La zone euro se maintiendrait sur un rythme proche de 1,5 à 2% : mais elle connaîtra une année électorale chargée, avec des élections générales aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et peut-être en Italie, qui pourraient remettre en cause le consensus sur la politique économique de la zone.

Pour soutenir un retour de l'inflation vers 2%, la BCE devrait pratiquer des taux d'intérêt négatifs jusqu'à la mi-2018 au moins et achètera près de 800 Mds € d'obligations cette année. Aux Etats-Unis en revanche, la Fed a durci le ton en indiquant 3 hausses de taux (75pb) pour l'année. Les taux longs américains s'orientent donc à la hausse pour refléter ce changement de régime, entraînant en partie les taux longs européens. Une hausse modérée des taux longs ne devrait pas empêcher une poursuite de la reprise boursière européenne, soutenue par des taux de dividendes élevés de 3,6% et des perspectives de hausse des bénéfices de 10 à 15% sur l'année.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.

En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net	5 902 867,15 €	7 430 152,53 €	8 411 289,40 €	13 457 930,35 €	15 679 964,51 €
Nombre de parts	539 993,1060	568 153,5231	649 428,2778	957 720,7269	1 074 069,6348
VL	10,93 €	13,07 €	12,95 €	14,05 €	14,59 €
Performance cumulée du FCPE	16,15%	19,58%	- 0,92%	8,49%	3,84%
Performance cumulée de l'indice de référence: 92,5% Euro Stoxx (Clôture avec DR) + 7,5% EONIA (Capitalisé)*	12,47%	18,90%	3,78%	8,64%	3,93%

(*) : Nouvel indice de référence depuis le 18/09/2015

(Ancien indice : 92,5% Euro Stoxx (Clôture avec DR) + 7,5% Titres solidaires)

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

1. Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

2. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	2 605 115,39	1 183 254,01

3. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement

Néant.

4. Changements affectant le fonds

➤ Le 16 février 2016 :

- mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe,
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte – Article 173

Conformément au décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015.

Les informations relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.agicam.fr.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Informations sur les produits à effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

8. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

CACEIS FA 1/3, place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,30%
Ce coût se détermine à partir : - <i>des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement</i> - <i>déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur</i>	0,30% -
Autres frais supportés par l'OPC	-
Ces autres frais se décomposent en : - <i>commission de surperformance</i> - <i>commissions de mouvement</i>	- -
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1,80%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DÉPÔTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 758 460,36	13 463 623,53
Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 099 035,70	1 093 189,20
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 099 035,70	1 093 189,20
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	14 633 944,64	12 345 079,56
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 633 944,64	12 345 079,56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instrument financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	25 480,02	25 354,77
CRÉANCES	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
COMPTES FINANCIERS	34 714,69	12 848,84
Liquidités	34 714,69	12 848,84
TOTAL DE L'ACTIF	15 793 175,05	13 476 472,37

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	15 900 007,36	12 268 190,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-13 740,90	1 098 102,21
Résultat de l'exercice (a, b)	-206 301,95	91 638,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 679 964,51	13 457 930,35
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	113 210,54	18 542,02
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	113 210,54	18 542,02
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	15 793 175,05	13 476 472,37

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 478,11	211 833,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	9 478,11	211 833,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	12,10	111,55
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	12,10	111,55
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 466,01	211 722,19
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	207 958,66	159 846,32
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-198 492,65	51 875,87
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-7 809,30	39 762,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-206 301,95	91 638,07

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum est de 1,50% TTC de l'actif net.

Sur la période, le taux de frais de gestion appliqué s'élève à 1,50% TTC de l'actif net.

Ces frais comprennent les honoraires du contrôleur légal des comptes du FCPE.

Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins-values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans la notice d'information, l'OPC capitalisera intégralement les sommes distribuables.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	13 457 930,35	8 411 289,40
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	4 322 552,23	6 723 080,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-2 775 000,87	-2 369 646,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 440,80	1 683 671,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-31 451,91	-862 512,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-35 276,61
Différences de change	-	-12 752,41
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	883 986,56	-133 400,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 169 642,96</i>	<i>285 656,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-285 656,40</i>	<i>-419 057,11</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-198 492,65	51 875,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	-	1 602,51
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	15 679 964,51	13 457 930,35

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

* N-1 : Soulte sur fusion de 1 602,51

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille : 139036 ALM ES SOLIDAIRE EURO

	30/12/2016	31/12/2015
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 322 552,23	6 723 080,27
Versements de la réserve spéciale de participation	459 245,18	325 170,89
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	1 965 175,40	1 612 439,84
- versements volontaires des salariés	1 135 872,85	940 013,68
- abondements de l'entreprise	829 302,55	672 426,16
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 898 131,65	4 785 469,54
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	16 284,92	13 419,85
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	2 775 000,87	2 369 646,61
Rachats volontaires des salariés	956 651,44	923 976,38
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 818 349,43	1 445 670,23

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIEES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	34 714,69	0,22
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34 714,69	0,22	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Total des créances		-
Dettes	Achats à règlement différé	- 74 340,00
	Frais de gestion	- 38 870,54
Total des dettes		- 113 210,54
Total dettes et créances		- 113 210,54

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	321 726,8102	4 322 552,23
Parts rachetées durant l'exercice	-205 377,9023	-2 775 000,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 074 069,6348	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	22 172,94
Montant des commissions de souscription perçues	22 172,94
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-22 172,94
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-22 172,94
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	207 958,66
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2016
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			14 633 944,64
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	14 633 944,64
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			14 633 944,64

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-206 301,95	91 638,07
Total	-206 301,95	91 638,07

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-206 301,95	91 638,07
Total	-206 301,95	91 638,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 740,90	1 098 102,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13 740,90	1 098 102,21

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13 740,90	1 098 102,21
Total	-13 740,90	1 098 102,21

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	5 902 867,15	7 430 152,53	8 411 289,40	13 457 930,35	15 679 964,51
Nombre de titres	539 993,1060	568 153,5231	649 428,2778	957 720,7269	1 074 069,6348
Valeur liquidative unitaire en EUR	10,93	13,07	12,95	14,05	14,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	0,56	0,92	1,14	-0,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,17	0,11	0,07	0,09	-0,19

Inventaire des instruments financiers au 30/12/2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
SIFA CAT.B	EUR	10 630	1 099 035,70	7,01
TOTAL FRANCE			1 099 035,70	7,01
TOTAL Actions & val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.			1 099 035,70	7,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 099 035,70	7,01
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	885 832	14 633 944,64	93,33
TOTAL FRANCE			14 633 944,64	93,33
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			14 633 944,64	93,33
TOTAL Organismes de placement collectif			14 633 944,64	93,33
Autres instruments financiers				
Billets à ordre				
CAIS SOLI DU 0.5% 25-07-18	EUR	25 049,71	25 480,02	0,16
TOTAL Billets à ordre			25 480,02	0,16
TOTAL Autres instruments financiers			25 480,02	0,16
Dettes			-113 210,54	-0,72
Comptes financiers			34 714,69	0,22
Total portefeuille titres			15 758 460,36	100,50
Dettes			-113 210,54	-0,72
Comptes financiers			34 714,69	0,22
Actif net			15 679 964,51	100,00

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale ALM ES SOLIDAIRE EURO

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES SOLIDAIRE EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme
d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à
directoire et conseil de
surveillance. Inscrite au Tableau
de l'Ordre à Paris sous le n° 14-
30080101 et à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Rapport du Commissaire aux comptes



Fonds d'Epargne Salariale

ALM ES SOLIDAIRE EURO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

11 avril 2017

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 11 avril 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé